

Charte d'Évaluation des Enseignements et des Formations

L'évaluation des enseignements et des formations à l'ENSI est un processus fondamental visant à assurer une amélioration continue de la qualité de l'enseignement dispensé. Le comité pour la qualité de l'ENSI veille à la mise en place et au bon déroulement de ce processus de management de la qualité.

Cette charte vise à clarifier les objectifs, les mécanismes et les principes directeurs de ce processus.

Objectifs de l'Évaluation :

1. Améliorer la qualité de l'enseignement et des formations offertes par l'ENSI et d'ajuster le processus d'enseignement aux objectifs du cours et aux démarches d'apprentissage des étudiants.
2. Améliorer les méthodes d'enseignement,
3. Dynamiser le dialogue entre les différents acteurs de l'ENSI.
4. Promouvoir la réussite des étudiants en répondant à leurs besoins et en favorisant leur engagement.
5. Renforcer la réputation et la compétitivité de l'ENSI en tant qu'institution d'excellence académique.

Mécanismes d'Évaluation :

1. Les évaluations sont réalisées à l'aide d'un questionnaire d'évaluation qui doit être préparé et diffusé par le **comité pour la qualité**.
2. Utilisation de questionnaires d'évaluation anonymes remplis par les étudiants pour recueillir leurs retours et suggestions.
3. **L'enseignant** dont l'enseignement est évalué, son **directeur de département**, le **coordinateur** du module en question, la **directrice des études** et éventuellement le **responsable de la filière** pour les enseignements spécifiques aux filières ont seuls accès à l'intégralité des résultats relatifs à cet enseignement.
4. La **direction des études en collaboration avec** les directeurs des départements et les responsables filières proposeront des mesures adéquates sur la base du rapport d'autoévaluation provenant du CpQ. La direction des études rédige un rapport annuel des plans d'actions au conseil scientifique et au CpQ en mettant l'accent sur les améliorations à apporter.

Principes Directeurs :

1. **Transparence** : Tous les processus d'évaluation et les résultats associés seront communiqués de manière transparente aux parties prenantes concernées.
2. **Confidentialité** : Les réponses des étudiants seront traitées de manière confidentielle pour encourager une participation sincère.
3. **Participation active** : Tous les acteurs impliqués, y compris les enseignants, les directeurs de département et les étudiants, seront encouragés à participer activement au processus d'évaluation.
4. **Suivi et Évaluation** : Des mécanismes seront mis en place pour suivre la mise en œuvre des mesures d'amélioration et évaluer leur efficacité à court et à moyen terme.
5. **Révision régulière** : Cette charte sera révisée périodiquement pour assurer sa pertinence et son efficacité dans l'atteinte des objectifs d'amélioration continue.

Cette charte représente l'engagement de l'ENSI envers l'excellence académique et la qualité de l'enseignement, et elle guidera nos efforts pour assurer une expérience d'apprentissage optimale pour tous nos étudiants.